L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ⟶ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

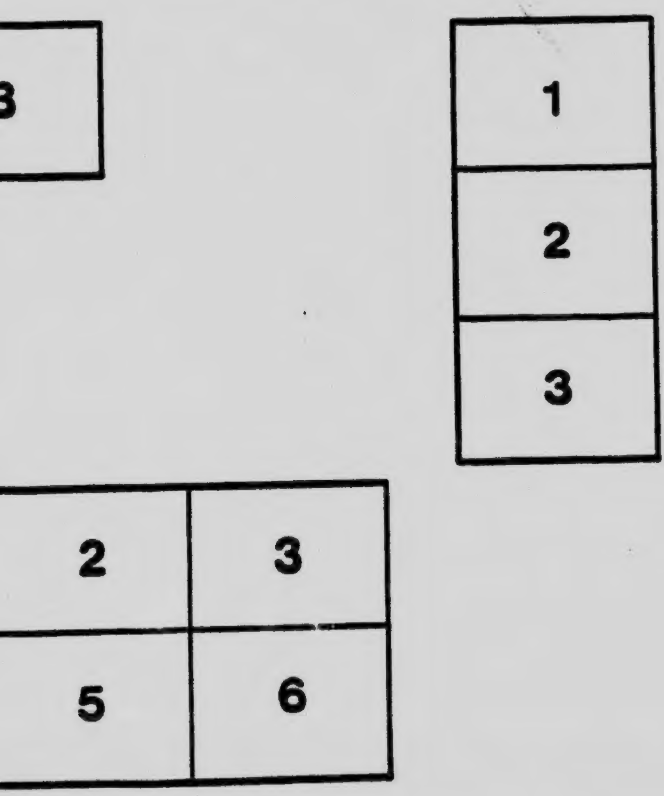

LA CLÔTURE!!!

LA LIBERTÉ DE PAROLE DISPARUE!

Sir Wilfrid Laurier,

Première victime du baîllon bleu!

LA TRÈVE!!!

Publié par le Bureau Central d'Information
du Parti Libéral Canadien,
Ottawa, Canada, 1915

19

PUBLICATION NO. 37

FC555
C4
1915
c.2
***

National Library of Canada
Bibliothèque nationale du Canada

LA CLÔTURE

Le 21 septembre 1911, le gouvernement Borden prenait le pouvoir à Ottawa, grâce à l'alliance honteuse des orangistes d'Ontario et des castors de Québec. Cette victoire était le résultat de l'union monstrueuse des impérialistes et des nationalistes.

Au cours de la campagne électorale, les nationalistes avaient dénoncé la loi de la marine Laurier avec la même violence qu'ils dépensaient à condamner la politique encore plus néfaste de M. Borden. Dans la Province de Québec, notre population surexcitée par les appels démagogiques se laissa égarer, et 28 comtés votèrent pour les candidats qui s'opposaient à toute participation navale. C'est ce qui assura l'élection des Nantel, des Blondin, des Mondou, des Sévigny, des Lamarche, des Rainville et des autres farceurs de semblable plumage.

Le 5 décembre, 1912, M. Borden demandait au Parlement du Canada de voter $35,000,000.—comme [illegible]on à la marine impériale. Cette mesure fut reçue a[illegible]dissements enthousiastes de tous les partisans de M[illegible]. Quand le tumulte eut, un peu diminué, on entendit la [illegible] de Joe. Rainville, entonnant le "Rule Britannia", c'était la preuve de l'avachissement définitif de toute la cohorte nationaliste.

Le gouvernement avait espéré obtenir, sans trop de difficultés, l'adoption de son projet de loi, mais l'opposition, désireuse de faire son devoir et de remplir son mandat, engagea la lutte et la poursuivit sans faiblesse et sans défaillance, et le jour et la nuit, jusqu'au 15 mars, 1913.

Les députés nationalistes se tenaient à leur siège pour appuyer le gouvernement et assurer la passation de cette mesure odieuse qui reculait le Canada de 50 ans en arrière et faisait de notre pays une dépendance servile du Gouvernement impérial. Ils avaient oublié leurs serments et ils foulaient aux pieds, avec cynisme, les engagements les plus sacrés et

tous ensembles, pour obtenir la pitance que leur distribuait Bob Rodgers, ils suivaient la houlette de Sproule et sollicitaient la bénédiction de Sam Hughes.

L'opiniâtreté inlassable et la résistance vigoureuse de l'opposition forcèrent le gouvernement à reculer et à suspendre la discussion sur la contribution des $35,000,000. Ce n'était que partie remise.

Dix jours après, le gouvernement amendait les Règlements de la Chambre et grâce à l'appui de sa majorité compacte, grâce surtout à la connivence criminelle de la horde nationaliste, la liberté de parole fut étranglée et les représentants du peuple furent baîllonnés.

En proposant la clôture, M. Borden avait déclaré avec une ingénuité astucieuse, que le gouvernement, dans l'application de cette mesure, agirait avec prudence, avec sagesse et avec discrétion, et pour prouver ses bonnes intentions, il choisit comme sa première victime, Laurier, le chef de l'opposition. Oui.......celui qui depuis au-delà de 40 ans, siège dans le Parlement de son pays, celui dont la délicatesse, la gentilhommerie et la droiture sont reconnues même par ses adversaires, celui qui est le chef de la minorité et qui, quoique dans l'opposition est encore la figure qui domine le Parlement, c'est celui-là à qui le gouvernement a d'abord imposé la clôture.

Malgré la coutume, malgré les précédents, malgré la décision de l'orateur, Laurier a dû le premier, subir l'affront du baîllon, aux applaudissements des nationalistes se mêlant aux trépignements de rage des impérialistes.

LA TRÈVE

Le gouvernement Borden avait inventé la clôture qui devait baîllonner l'opposition durant les sessions, mais cette mesure n'avait aucun effet quand les sessions étaient terminées. L'opposition pouvait alors se rendre devant le peuple et y faire le procès de l'administration. Dès le commencement de l'été de 1914, le parti libéral organisait dans toutes les provinces, une série de grandes réunions populaires où l'on devait traiter de toutes les grandes questions politiques.

Plusieurs de ces assemblées eurent lieu avec beaucoup de succès. Aussitôt que la guerre eut été déclarée par l'Allemagne, le parti libéral, pour ne pas embarrasser le gouvernement, consentit à contremander tout son programme. Au mois d'août, 1914, l'opposition vota, sans discussion, toutes les mesures présentées par le gouvernement. Dans les élections partielles, aucune opposition ne fut offerte aux candidats du gouvernement. Sir Wilfrid avait demandé à son parti de respecter la trève et tous les libéraux avaient acquiescé à la demande de leur chef.

Pendant tout ce temps, le gouvernement faisait distribuer sa littérature électorale, faisait choisir ses candidats partout et il se préparait à tenir l'élection qui était fixée au mois de novembre, 1914.

C'est ainsi que pendant que les libéraux obéissant aux sentiments de l'honneur, respectaient la parole donnée, les partisans du gouvernement mettaient les intérêts du parti au-dessus des intérêts du pays.

Au commencement de la session, en février, 1915, l'Honorable M. Kemp, ministre du gouvernement, déclarait dans une assemblée à Toronto, qu'il n'y avait jamais eu de trève et qu'il n'y en aurait pas.

Pendant les sessions, le gouvernement à la clôture durant la vacance il a eu la trève. La trève, pour les conservateurs, c'est une seconde édition de la clôture, avec la trève et la clôture, le gouvernement se vante d'avoir bâillonné l'opposition.

Peuple du Canada!......souviens-toi que le parti tory a fait disparaître la liberté de parole en ce pays!.....souviens-toi que par la clôture et par la trève, tes représentants ont été bâillonnés, sans que tu aies été consulté!.......souviens-toi que tes défenseurs ont été punis pour avoir voulu te défendre! Et quand au jour du scrutin, tu te rendras au poll, pour manifester ta volonté, punis sans faiblesse et sans fausse pitié les hommes qui ont failli à l'honneur et qui ont violé leurs serments et accorde encore ta confiance au parti libéral qui protègera toujours tes droits et ta liberté, tes privilèges et tes prérogatives!

09601892